

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article776>

Communiqué de SUD Education 92 et de la CGT Educ'Action 92

Le mouvement de lutte contre le décret réformant les rythmes scolaires, avec la puissante journée nationale de grève du 12 février, inquiète de plus en plus le ministère. Pour tenter de "convaincre", certaines municipalités, comme celle de Colombes, sollicitent les Conseils d'école afin qu'ils lui fassent des propositions d'organisation du temps scolaire, comme si de rien n'était. Surtout, le ministère utilise la hiérarchie pour une vaste entreprise de communication ; les IEN réunissent les directeurs afin d'organiser une pseudo-consultation destinée à étouffer la contestation : les enseignants sont consultés sur la meilleure façon d'appliquer le décret. Cela a commencé dans notre département, notamment à Courbevoie.

Dans le nord des Hauts-de-Seine, de nombreux collègues ont fait savoir, par plusieurs journées de grèves plus importantes les unes que les autres leur refus du décret Peillon et leur volonté de le voir abrogé. Pour la dernière grève, la journée nationale du 12 février, 80 % des personnels étaient en grève. Cette lutte se poursuit : une nouvelle journée de grève nationale à ce sujet est prévue entre le 18 et le 28 mars prochains.

Dans ces conditions, la démarche du ministre ou de certaines municipalités apparaît comme une nouvelle provocation contre la profession.

Nous sommes favorables à ce que les avis des enseignants et des conseils d'école soient sollicités. Mais, avant toute concertation, pour qu'elle soit réelle et non truquée, il faut que le décret soit abrogé.

C'est pourquoi SUD Education 92 et la CGT Educ'Action 92 appellent l'ensemble des collègues, comme les conseils d'école, à refuser de participer à la consultation bidon du ministre, et à réclamer l'abrogation du décret sur les rythmes scolaire, préalable indispensable à toute discussion, toute concertation réelle avec les enseignants.